



Praticien shiatsu Procédure de mise à jour du code NAF

Nous vous avons précédemment informé sur la nouvelle nomenclature d'activités décidée par les instances européennes. Cette dernière sera mise en place en 2025.

Cette nouvelle nomenclature place les praticiens de shiatsu dans la catégorie 86.99 - 86.99Y Autres activités pour la santé humaine n.c.(non classées) qui est une subdivision de la catégorie 86.9 Autres activités pour la santé humaine.

Si vous êtes installés avec une activité principale pour la dispense de séances de shiatsu et que le code NAF qui vous a été attribué est différent de celui-ci-dessus, il est important que vous fassiez une demande auprès de l'INSEE pour régulariser d'ores et déjà votre situation.

En effet, la bascule se fera automatiquement en 2025 si vous avez déjà le code 86.90 mais sera très difficile, voire impossible si vous gardez le code 9604Z Entretien corporel. Il est donc important d'obtenir dès à présent le code 86.90 Autres activités pour la santé humaine.

Comment procéder ?

1- **Télécharger le tableau d'activité** qui vous correspond selon la situation de votre entreprise en vous rendant directement au paragraphe 3.1 sur le site de l'INSEE [ICI](#)

- l'entreprise est mono-établissement ; elle n'a qu'un seul établissement (c'est ce qui va concerner la plupart d'entre vous)
- l'entreprise a plusieurs établissements
- Cas particuliers

⚠ : Praticien shiatsu est une profession et pas une activité...Vous pouvez mettre « Dispense de séances de shiatsu » par exemple

2- **Effectuez votre demande en ligne** [ICI](#)

Surtout ne pas parler de la nouvelle nomenclature de 2025, car autrement ils refusent en disant que ce n'est pas encore le moment 🤨

Demander simplement la régularisation de votre code NAF pour le 86.90 Autres activités pour la santé humaine